

Direction de l'Offre de Soins

**Appel à projet régional**

**Appui aux établissements de santé porteurs d'un projet de  
création d'une unité cognitivo-comportementale (UCC)**

**Date limite de retour des réponses : 25 juin 2025.**

## 1. Contexte

---

Les Unités Cognitivo-Comportementales (UCC) sont des structures hospitalières gériatriques rattachées à des services de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) polyvalents ou gériatriques. Elles sont dédiées à la prise en charge des patients atteints de maladies neurodégénératives ayant fait l'objet d'un diagnostic et présentant des troubles psycho-comportementaux productifs.

Ces unités ont pour mission de :

- Stabiliser les troubles du comportement par une approche non médicamenteuse centrée sur le patient ;
- Proposer un projet thérapeutique individualisé ;
- Favoriser un retour dans le lieu de vie ou en structure adaptée dès que possible.

Elles assurent la prise en charge de patients atteints de maladies neurodégénératives, et présentant un trouble du comportement aigu (patients valides, en situation de crise : agressivité, troubles du comportement productifs). Les patients proviennent essentiellement de leur domicile ou d'établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes.

Les unités comportent entre 10 et 12 lits et disposent d'un plateau technique de réadaptation aux actes de la vie courante adapté et de réhabilitation cognitive mises en œuvre.

Les unités doivent avoir une architecture adaptée et comporter notamment :

- un plateau technique de réadaptation aux actes de la vie courante adapté aux activités thérapeutiques et plateau de réhabilitation cognitive ;
- des chambres à un lit ;
- un espace de déambulation ;
- un environnement sécurisé et rassurant ;
- un lieu commun de vie sociale et d'activité.

Le déploiement du troisième Plan Alzheimer a permis d'accompagner la création de 6 UCC en Normandie :

- Calvados : CH Lisieux (12 lits) ;
- Manche : CH Valognes (10 lits),
- Seine-Maritime : CHU Rouen (10 lits), GHH (12 lits), CH Dieppe (10 lits) ;
- Eure : La Musse (12 lits) ;

Le Plan maladies neurodégénératives (PMND) a permis de poursuivre les implantations et renforcer la place des UCC dans les filières de soins gériatriques :

- Manche : Hôpitaux du Sud Manche site de Granville (10 lits)
- Orne : SMR le Parc Bagnoles de L'Orne (10 lits). *A noter : cette UCC a cessé de fonctionner en septembre 2023.*

## **2. Objectifs de l'appel à projet**

L'ARS propose d'accompagner la mise en place de 4 nouvelles UCC et compléter le maillage normand avec :

- 2 nouvelles implantations dans le département du Calvados ;
- 2 nouvelles implantations dans le département de l'Eure.

Le montant alloué aux établissements de santé lors de l'identification d'une UCC au titre de l'investissement est de 200 000 € sur les crédits du FMIS. Les crédits délégués par la présente circulaire sont destinés à financer par des crédits d'investissement, les travaux et les études.

L'attribution de la subvention du FMIS aux établissements fera l'objet d'un avenant au contrat pluriannuel d'objectif et de moyens de l'établissement (CPOM). Cet avenant doit mentionner, outre les informations relatives à l'établissement, la nature et l'objet de la subvention, le montant total des dépenses engagées et le montant de la subvention.

## **3. Modalités de réponse à l'appel à projet**

L'appel à manifestation d'intérêt est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'ARS Normandie (<http://www.ars.normandie.sante.fr>).

La date de publication vaut ouverture de la période de dépôt des dossiers jusqu'à la date de clôture fixée au 25 Juin 2025 inclus. Les dossiers déposés après la date limite de dépôt ne seront pas recevables.

Chaque dossier devra comporter obligatoirement la fiche synthétique dûment complétée (cf. annexe 1) qui pourra être accompagnée de documents complémentaires. L'ensemble devra être signé par le directeur de l'établissement. A défaut, le dossier ne sera pas recevable.

Chaque porteur adresse, en une seule fois, un dossier de candidature sur la boîte mail générique [ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr) en mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à projet « création UCC »

#### **4. Critères d'évaluation de l'appel à projet**

---

Les projets seront évalués selon les critères suivants tels que proposé dans l'annexe 1 :

- Opérationnalité du projet et pertinence territoriale ;
- Engagement de l'établissement à la mise en œuvre de l'UCC et son implication dans la filière de soins gériatriques ;
- Calendrier de mise en œuvre.

L'établissement déclare sur l'honneur :

1. M'engager, à l'occasion de ma demande d'appel à projet visant à l'ouverture d'une UCC en services hospitaliers et à vérifier que mon projet n'est pas financé par d'autres fonds que ceux attribués par l'Agence Régionale de santé de Normandie ;
2. M'engager, dans le cas contraire, à signaler être placé dans une situation de double financement ;
3. M'engager en cas de non-respect de ces engagements, à restituer à l'Agence Régionale de santé de Normandie les fonds indument perçus.

Le Directeur général

François MENGIN LECREULX

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Auteur de la demande n° FINES	
----------------------------------	--

Situation du projet  Adresse et nom du lieu d'implantation	
--	--

Personne référente sur ce dossier (nom, qualité, adresse mail et téléphone)	
---	--

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

### 1.1. Autorisations

- Etablissement mono activité SMR : oui / non
- Capacités de l'établissement :

  - Capacités SMR totales de l'établissement et détail par mentions spécialisées le cas échéant
  - Capacités en MCO (en particulier l'équipement en structures gériatriques : court séjour gériatrique, hôpital de jour d'évaluation gériatrique.)

- Consultation « mémoire » labellisée : oui/non
- Structure accueillant les urgences : oui/non

## 1.2 Organisation des filières de soins relatives à la prise en charge des patients Alzheimer et des maladies neurodégénératives

1.2.1 Etablissement participant à une filière gériatrique :  
Si oui, préciser laquelle (établissement support)

1.2.2 Partenariats développés avec (à chaque fois, préciser le nom et la localisation sur le territoire, le département ou hors département)

- D'autres établissements MCO
- D'autres établissements SMR
- Des structures psychiatriques (secteur ou autres)
- Des structures médico-sociales
- Des coordinations CLIC, DAC

1.2.3 Existence de conventions (ne mentionner que les conventions qui ont donné lieu à une évaluation ou qui justifient d'une intervention de personnel pouvant être objectivée) :

Etablissements concernés (*Nature, durée et date de la signature de la convention*)

## 1.3 Présentation succincte du projet d'unité cognitivo-comportementale

#### 1.4 Calendrier de mise en œuvre du projet

## DESCRIPTION DU PROJET

## 2.1.1 Principes d'organisation générale

Organisation générale	Description détaillée
<p>Nature de la structure accueillant l'UCC</p> <p>SMR polyvalent adulte</p> <p>SMR spécialisé affections de la personne âgée polyopathologique dépendante ou à risque de dépendance</p>	
<p>Identité du responsable pressenti de l'UCC</p> <p>Service et pôle de rattachement</p>	
<p>Capacité d'UCC (capacité conseillée) de 10 à 12 lits</p>	
<p>Elaboration d'un projet spécifique à l'unité qui comprend les caractéristiques suivantes :</p>	<p>-projet médical</p> <hr/> <p>-projet de soins</p>

	-lieu de vie
	-considérations éthiques
	-liens avec les familles
Précisions et compléments	

## 2.2 Critères d'orientation

Critères d'orientation des patients	Description détaillée
Description des pathologies des patients	
Caractéristiques médicales des patients (mobilité, agressivité, troubles du comportement productifs)	

<p>Profils des patients admis (prise en charge des personnes âgées)</p>	
<p>Provenance envisagée des patients (domicile, établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, autres)</p>	
<p>Responsable de l'orientation du patient vers l'UCC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-médecin de ville</li>   <li>-médecin responsable du court séjour gériatrique</li>   <li>-autres</li> </ul>	
<p>Modalités d'admission (procédure d'admission)</p>	
<p>Modalités de gestion de l'aval par l'UCC</p>	

Précisions et compléments	

### 2.3 Description de la nature des soins

Nature des soins	Description détaillée
Elaboration d'un projet thérapeutique spécifique	
Caractéristiques générales du programme d'activités	
Conditions de prescription de psychotropes sédatifs	
Descriptif des stratégies compensatoires du déficit	
Description des soins préventifs à une situation de crise	
Description de méthodes de rééducation de l'orientation et de traitement psychosocial (groupes de validation cognitive, démarches comportementales, thérapies, etc.)	
Présence de techniques de :  -psychomotricité	

-ergothérapie  -orthophonie	
Présence de techniques alternatives ou autres	
Description des modalités de fin de prise en charge des patients, accompagnement dans la structure d'aval	
Précisions et compléments	

Joindre tout autre document utile : projet thérapeutique individuel, protocoles...

2.4 Projet en matière de ressources humaines : affectation de personnel dédié à l'unité

Ressources humaines	Description détaillée des profils	Nombre ETP	
		ETP existants	ETP nouveaux
Présence d'un médecin ayant une expérience ou une formation en réhabilitation cognitivo-comportementale (fournir diplôme, CV ou attestation correspondante)			
Présence d'un psychologue			
Présence de professionnels de rééducation			
Présence de personnels paramédicaux Dont assistants de soins en gérontologie			
Autres personnels			
Total ETP			
Précisions et compléments			

## 2.5 Considérations matérielles et architecturales

Critères	Description
Intégration de l'unité dans le SMR (Modalités d'intégration ou de juxtaposition de l'unité dans le service)	
Plateaux techniques	
Plateau technique de réadaptation aux actes de la vie courante adapté aux activités thérapeutiques	
Présence d'un plateau technique de réhabilitation cognitive	
Accès aux plateaux techniques d'exploration et rééducation spécialisés	
Nombre de chambres à un lit dont nombre avec salle de bains et WC	
Organisation des espaces favorisant la déambulation	
Environnement sécurisé et rassurant	
Accès à un espace extérieur	
Lieu commun de vie sociale	

Activités communes et sociales	
Autres précisions et compléments	
Le cas échéant, décrire synthétiquement les travaux nécessaires à la création de l'UCC	

- 2.6 Autres précisions éventuelles utiles pour l'analyse du dossier de candidature (plans, photos, diplômes, attestations de formations, projet médico-soignant, protocoles etc...)

## PRESENTATION DU BUDGET DU PROJET

- 3.1 Projet de financement de l'investissement de l'UCC et impact sur l'équilibre financier de la structure.
- 3.2 Présentation détaillée du budget d'exploitation (charges-produits) de l'UCC dont notamment les charges de personnels par catégorie.